

Flashinfo

Un mois de juin revendicatif pour préparer une rentrée en action !

C'est dans un contexte de luttes que nous avons des échéances électorales, et les retraité·es doivent prendre toute leur place dans les campagnes.

Les élections européennes seront passées quand vous recevrez ce flash. Quels que soient les résultats, la CGT continuera à combattre les idées d'extrême droite qui est et restera un ennemi de la classe ouvrière (*vote contre l'égalité salariale, contre un salaire minimum en Europe, contre le soutien aux ménages sur la transition écologique, pour un service de santé privé, ...*) N'oublions pas les méfaits de l'extrême droite notamment sous Pétain.

2 enjeux de taille pour la CGT :

Les élections TPE (-11 salarié·es) où 5 millions de salarié·es vont voter du 25 novembre au 9 décembre. Ce vote déterminera la représentativité des organisations syndicales au niveau national.

Les élections CSE à La Poste détermineront le poids des organisations syndicales et leurs moyens de fonctionner. Retraité·es sachons nous mettre à disposition des UD ou UL de nos départements et de nos syndicats départementaux pour aider aux campagnes électorales. Déjà interpellons facteurs, guichetiers, vendeurs, serveurs... Et n'oublions pas les retraitables, permettons-leurs de voter CGT lors de ces 2 scrutins.

Le groupe des 9 orgas de retraité·es existe depuis 10 ans. Il travaille toujours plus nos arguments afin de renforcer à la fois notre capacité d'agir, notre propension à gagner les revendications dans un cadre d'unité d'action pour amplifier le rapport de force. L'UCR CGT, avec le G9, propose une journée d'**action retraité·es à la rentrée**. Un questionnaire sur les problématiques liées à la santé est à remplir collectivement en réunion de section.

La Mutuelle Générale veut se scinder en 2 : LMG SA et LMG. Ce projet est présenté à l'Assemblée Générale du 7 juin et y est soumis au vote. De nombreuses motions contre ce projet sont élaborées dans les sections UFR...

Les guerres s'intensifient dans de nombreux pays. Qu'il est difficile de mettre les belligérants autour d'une table.

Pourtant, les voix des pacifistes se font entendre un peu partout.

Une nécessité pour gagner la paix !

Vie syndicale

La CGT vit des cotisations syndicales : chaque syndiqué règle son FNI et ses 11 timbres annuels. L'été approche avec une baisse des activités. Organisons des visites à domicile à la demande des animateurs de section et de syndiqués eux-mêmes.

Luttes

Intelcia Angers a gagné le report des repos tombant 1 férié par un débrayage.

Orange, la CGT dénonce la baisse des effectifs : -7,9% en 2023 et (-3,9% à -5,8%) prévu en 2025

Les postier·es réclament une prime pour la distri des plis électoraux. La Poste a reçu 80 millions pour ce travail.

**Pénibilité, horaires décalés :
retraite anticipée !**

64 ans, c'est toujours non ! Pour partir plus tôt à la retraite, comme à la

SNCF, gagnons des départs anticipés. La CGT revendique le retour à un départ en retraite à 60 ans et des départs anticipés partout, notamment pour reconnaître la pénibilité des métiers. La CGT est à la disposition des travailleurs pour leur permettre de conquérir partout de nouveaux droits.

Stop au massacre de civils à Rafah
✚ de 40.000 morts à Gaza, des blessés par milliers, les 2/3 femmes et enfants. Hôpitaux, écoles, routes, détruits, la famine fait rage, l'aide alimentaire arrive au compte-goutte. L'armée israélienne franchit encore un cap dans les massacres, bombardant un camp de déplacés à Rafah. Plus que jamais, exigeons le cessez-le-feu, la levée du blocus sur Gaza, une paix juste et durable.

**Kanaky : apprendre du passé
pour construire l'avenir**
En restant sourd à la volonté des peuples, le gouvernement a déclenché

une très grave crise. La CGT soutient la lutte pacifique des peuples calédoniens, victimes d'une discrimination politique, sociale et économique, pour leur liberté et leur droit à l'autodétermination. Caldoches comme Kanaks le savent, rien ne se règle par la force. Il faut retirer le projet de dégel du corps électoral.

Esclavage dans le Tarn !

6 travailleurs parqués, sans chauffage ni fenêtre, matelas nus au sol, dans la pauteur, payés 3,50 € / h, 12 h par jour, 6 jours sur 7, nourris de restes de clients, contraints à avoir de faux documents, un loyer soustrait de leur salaire...

La Préfecture les dénonce pour documents contrefaits avec garde à vue. Pour le Parquet, pas de traite d'êtres humains ! Seule l'inspection du travail établit la sinistre réalité.

La CGT exige que l'État prenne en charge et protège les 6 victimes.



Ce numéro interpelle sur le gavage des actionnaires, sur le sujet essentiel d'une bonne alimentation au travers du dossier **bien produire pour**

bien manger et bien vivre. Il dénonce la folie de la guerre, interroge sur confinement, mesures sécuritaires et État de droit. Ses 64 pages offrent réflexions et plaisirs à multiples facettes. **15,50 € les 6 numéros**.

Assurance chômage

Sont prévus 3,6 milliards d'économies, près de 10 % des dépenses, 3 fois plus que les précédentes réformes. Les plus **touchés seraient les précaires**, on passerait de 6 mois de travail sur 24 à 8 mois sur 20. 185 000 personnes par an seraient écartées du droit à allocation : 2,8 milliards d'économies ! La CGT fera tout pour empêcher la mise en œuvre prévue le 1/12/24.

L'OIT pointe à nouveau la France pour violation des normes internationales du travail !

Au vu des allégations des organisations syndicales en matière de discrimination antisyndicale, la commission d'application des normes prie le gouvernement de mener un dialogue avec les partenaires sociaux représentatifs sur l'efficacité des mesures de prévention et de sanction des actes de discrimination anti-syndicale. La commission prie aussi le gouvernement de fournir des informations à cet égard.

Soutien aux travailleurs et au peuple iranien le 7 juin à Genève

Lors de la Conférence internationale du travail de l'OIT, les Orgas Syndicales appellent à un rassemblement pour dénoncer la nouvelle campagne de répression des autorités de la République islamique d'Iran, et notamment :

- le nombre effrayant d'exécutions capitales (+ de 60 rien que pendant les 15 derniers jours d'avril).
- la poursuite de la répression de femmes refusant de porter le voile.

28 mai, journée mondiale de l'hygiène menstruelle : brisons les tabous et luttons pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Il est impératif de mettre en place en France la **gratuité des protections périodiques** sur les lieux d'étude, de travail et de vie et d'en faciliter la distribution. Car l'accès aux **protections menstruelles** devient un luxe... De même que les protections urinaires masculines et féminines !

Cannes : derrière les paillettes, l'histoire oubliée du festival

La CGT est cofondatrice du Festival international du film de Cannes. Elle a joué un rôle essentiel dans la création du Festival de Cannes pour que ce projet puisse voir le jour à la Libération. "*Tapis rouge et lutte des classes, une autre histoire du festival de Cannes*", l'historien Tanguy Perron revient sur la genèse de cette fête du cinéma, une histoire populaire, ouvrière, antifasciste.

L'apologie du terrorisme est le bâillon de la liberté

À l'initiative de Sophie Binet, et de Patrick Baudouin, président de la Ligue des droits de l'Homme, 150 citoyens s'alarment de l'utilisation de l'apologie de terrorisme pour bâillonner l'expression des protestations sociales, démocratiques et écologiques. « L'apologie de terrorisme » semble bien concerner tout le monde, et ce constat nous inquiète.

Sans papiers mais pas sans droits ! Plusieurs associations et syndicats ont participé à l'élaboration d'une question prioritaire constitutionnalité (QPC), visant à faire juger que priver les travailleurs sans papiers du bénéfice de l'aide juridictionnelle était contraire à la Constitution. **Une victoire !** C'est un signal fort envoyé au gouvernement qui, avec la Loi Immigration, mène des politiques de plus en plus répressives.

17 mai 2024 Journée internationale de lutte contre les LGBTQIphobies, les discriminations et pour l'égalité

En 2024 28% des LGBTQI déclarent avoir été victimes d'agression au travail, un des principaux lieux d'expression des discriminations tels que rejets, insultes, diffamations, inégalités de traitement. Dans un contexte où l'extrême droite exacerbe

les clivages et divisions de la société et des travailleurs, la CGT appelle à participer massivement dans les départements aux **Marches des Fiertés**.

L'égalité à ... l'index

Mis en place pour inciter les entreprises à respecter l'égalité professionnelle, cet index montre ses limites. Il ne concerne que les entreprises de plus de 50 salarié-e-s et seules 1% des entreprises sont couvertes (26% des salarié-e-s). L'index n'a pas eu d'effet sur les écarts salariaux. Seules 42 entreprises (0,4%) ont été sanctionnées. L'enfer est pavé de bonnes intentions, c'est connu, mais il renvoie celles-ci aux calendes grecques. C'est la volonté politique qui fait défaut pour dépatricariser les entreprises.

Intersyndicale à Orange

Toutes les O.S. ont appelé à la grève le 22 mai pour les salaires et les conditions de travail. 3 milliards d'€ de résultat net en 2023, 65% pour les actionnaires et 3% pour les salaires avec près de 90% des salariés qui pourraient ne pas avoir d'augmentation de salaire en 2024, ont motivé ce mouvement. Les salariés d'Orange exigent un retour de la direction à la table des négociations avec des propositions à la hauteur.

Intégration des Médiapostiers

Elle s'avère plus difficile que prévue parce que dans beaucoup de cas, La Poste ne respecte pas ses engagements vis-à-vis des Médiapostiers. Privilégiant la productivité, La Poste ne permet pas à ces personnels d'appréhender les divers métiers qui s'offrent à eux, en ne participant pas aux entretiens de reconversion. La CGT exige le respect de l'accord de transition et la mise en place d'un véritable plan d'accompagnement et d'intégration.

Les JO et le droit du travail

Le gouvernement autorise les employeurs à suspendre le repos hebdomadaire des salariés pendant les JO, dans la limite de 2 fois par mois, pour les établissements connaissant un surcroît extraordinaire de travail, par décret. Son imprécision risque d'inciter beaucoup d'employeurs à y recourir